

De quoi se méfier ?

Si la sécurité des cosmétiques tend clairement à s'améliorer, des risques peuvent néanmoins se produire lors de l'utilisation de ceux-ci. De quels types ? "Il y a les dégâts immédiats, plus ou moins sévères, pas agréables mais réversibles, à l'endroit de l'application, comme des irritations cutanées et oculaires, une sensibilisation de la peau, la possibilité de phototoxicité lors d'une exposition au soleil, énumère le Pr Rogiers. Il peut aussi y avoir un risque de contamination microbienne une fois le produit ouvert, si la date de péremption est dépassée. Ces problèmes de contamination microbiologique ne doivent pas être sous-estimés, en particulier si la peau est abîmée. On peut aussi observer des dégâts consécutifs à une longue exposition ou à une application à un endroit inadéquat."

Les éditions limitées à l'occasion de Noël par exemple n'ont pas toujours été soumises aux contrôles nécessaires.

D'autres problèmes peuvent se présenter comme l'utilisation par le fabricant de mauvais ingrédients : des substances nocives comme les métaux lourds interdits, tels que le mercure comme agent de blanchiment de la peau. Ou encore l'utilisation d'un ingrédient sûr mais dans des conditions qui ne le sont pas. Par exemple une concentration trop élevée de conservateurs. "La qualité des matières premières est cruciale", insiste le Pr Rogiers, qui met en garde contre l'importation de marques inconnues, les achats sur Internet ou encore les éditions limitées à l'occasion de Noël, par exemple, qui n'ont pas toujours été soumises aux contrôles nécessaires.

Les substances à éviter

Quant aux substances précises dont il faut se méfier, "un bel exemple de puissant allergène est la paraphénylènediamine utilisée dans les permanentes, pour lequel il est recommandé de faire un test épicutané dans les 48 heures qui précèdent la coloration", cite le Pr Bernard. "Il faut être également prudent avec les cosmétiques qui utilisent des nanoparticules (d'argent, de cuivre ou de dioxyde de titane). Il existe en effet un risque d'accumulation dans certains organes en cas d'absorption par ingestion ou inhalation. Et la barrière cutanée pourrait laisser passer de faibles quantités de ces nanoparticules via les annexes cutanées, par exemple le follicule pileux." "Ceci n'est pas étayé par la littérature actuelle sur ce sujet, intervient à ce propos le Pr Rogiers. Il n'y a pas de problème pour l'absorption cutanée. Seuls les sprays et aérosols qui pourraient être inhalés ont été déconseillés par le Comité scientifique européen pour la sécurité des consommateurs."

Ceci étant, "hormis les réactions allergiques, les risques sanitaires des cosmétiques sont extrêmement faibles et on peut même les qualifier de dérisoires comparés à ceux des polluants de l'air ou des contaminants de notre alimentation", rassure le toxicologue de l'UCLouvain. "On peut citer à ce propos le cas des teintures pour cheveux qui autrefois contenaient des résidus d'amines aromatiques cancérigènes (notamment pour la vessie). Une étude américaine récente sur plus de 100 000 femmes suivies pendant 36 ans n'a montré aucun risque de cancer associé à l'utilisation régulière de permanentes."

Enfin, souvent présentées comme la panacée, les formules bio ou "naturelles" sont-elles "la" solution ? "Cosmétiques bio ou naturels, oui, bien sûr, si on a des données indiquant qu'ils sont aussi efficaces et ne comportent aucun risque", répond le Pr Bernard. "Mais prudence quand même, car il faut se méfier du mythe de la nature bénéfique. Pour preuve, les allergènes les plus fréquents dans les cosmétiques sont les parfums, c'est-à-dire des produits naturels extraits des huiles essentielles. La difficulté avec les produits dérivés des plantes, c'est qu'ils contiennent un nombre important de substances différentes, qui plus est en concentrations variables selon les conditions de culture et de récolte. L'évaluation des risques à long terme est donc extrêmement difficile en l'absence d'études chez animal ou d'études épidémiologiques. Puis, cosmétique bio ou pas, il faut aussi prévoir l'ajout d'un conservateur si ces produits ne sont pas conservés à basse température." Tout cela n'est pas simple...

L.D.

"Le nucléaire n'est pas durable"

Santé C'est l'avis du Conseil supérieur de la santé, publié dans un nouveau rapport.

L'énergie nucléaire ne répond pas, sur les plans environnemental, éthique et sanitaire, aux principes du développement durable, estime dans un avis le Conseil supérieur de la santé.

Peu émettrice de CO₂, l'énergie nucléaire est régulièrement présentée comme une alternative idéale pour remplacer les combustibles fossiles dans la production d'électricité, mais "la réalité est plus complexe", souligne le CSS, soulevant notamment la question des déchets radioactifs de très longue durée de vie, ainsi que les risques terroristes et d'accident. "Le risque d'un accident nucléaire grave ne peut être exclu, même dans les meilleures centrales nucléaires, et la Belgique présente une vulnérabilité spéciale en raison des caractéristiques des sites concernés : situés près de grandes villes, réseau routier saturé et populations denses."

"Le risque d'un accident nucléaire grave ne peut être exclu."

Conseil supérieur de la santé

L'organe d'avis scientifique du SPF Santé publique estime dès lors que "la poursuite de ce risque pendant 10 ou 20 ans supplémentaires pose des questions d'ordre environnemental, sanitaire et éthique". Le CSS se dit conscient des développements pour réaliser des réacteurs plus petits, plus sûrs, avec moins de déchets. "Mais ils sont pour la plupart encore en phase de développement et des évaluations approfondies doivent encore être réalisées entre autres en matière de sûreté."

Rapport déjà controversé

"Cet avis nous permettra d'objectiver davantage" la politique énergétique, a réagi la ministre de l'Énergie, Tinne Van der Straeten (Groen). Il est "extrêmement précieux et éclairant dans le débat sur la transition énergétique", a renchéri la ministre du Climat, Zalkia Khattabi (Écolo). Du côté des libéraux, le son de cloche est différent. "Ce rapport n'objective rien du tout", a estimé le président du MR, Georges-Louis Bouchez. "Le rapport tombe à point nommé pour les antinucléaires primitifs jouant sur les peurs, a ajouté l'ancienne ministre de l'Énergie M^{me} Marghem. Sa qualité scientifique est d'autant plus branlante que trois experts l'ont désapprouvé (et ont refusé d'y voir citer leur nom, NdIR)." Le gouvernement fédéral décidera en novembre de la fermeture partielle ou totale des réacteurs nucléaires à l'horizon 2025. (Belga)



SHUTTERSTOCK

lorsqu'il existe un risque de réaction allergique.

En ce qui concerne le progrès des connaissances, "les isothiazolinones – des conservateurs très allergisants – sont à présent interdits dans les cosmétiques non rincés et dans les cosmétiques rincés, leurs concentrations ont été abaissées à des niveaux ne comportant plus de risque de réaction allergique. Des travaux récents ont aussi montré que la pénétration transcutanée d'aluminium des déodorants était tout à fait négligeable, les quantités absorbées étant largement inférieures à celles provenant de l'alimentation. Une étude in vitro récente suggère cependant une action génotoxique de l'aluminium. Certes, l'aluminium est toxique (notamment neurotoxique), mais il n'existe aucune étude chez l'animal ou l'homme exposé à de très fortes doses suggérant que l'aluminium, le troisième élément le plus abondant dans la croûte terrestre, est cancérigène. Il n'existe non plus aucune étude épidémiologique suggérant que l'aluminium présent dans les déodorants augmente les risques de cancer du sein. Nous sommes typiquement face à un mythe qu'entretiennent certaines parties prenantes dont les vendeurs de déodorants sans aluminium".

Laurence Dardenne